

Le Conseil adopte un nouveau consensus européen pour le développement



Le 19 mai, le Conseil a adopté un nouveau consensus européen pour le développement. Cette déclaration commune des trois institutions (Parlement, Conseil et Commission) définit un **nouveau cadre de coopération au développement** pour l'UE et ses États membres.

"Grâce au nouveau consensus européen pour le développement, l'Union européenne sera encore plus forte pour relever les défis actuels et promouvoir le développement durable et l'éradication de la pauvreté partout dans le monde. Investir dans le développement durable, c'est investir dans notre sécurité et notre prospérité communes", a déclaré Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

"L'accord conclu aujourd'hui confirme la volonté de tous les États membres de travailler de concert sur un programme commun et sur les priorités de la coopération de l'UE avec tous les pays en développement dans les années à venir. Nous sommes fiers que la présidence maltaise soit parvenue à dégager un consensus", a ajouté George Vella, le ministre maltais des affaires étrangères.

Ce consensus est important compte tenu du rôle essentiel joué par l'UE dans le domaine de la coopération au développement. L'UE reste le premier donateur mondial en matière d'aide au développement, sa contribution représentant plus de la moitié de l'aide fournie dans le monde. L'objectif principal est d'éradiquer la pauvreté en promouvant la bonne gouvernance, le développement humain et économique et en s'attaquant à des problèmes universels, tels que la lutte contre la faim et la préservation des ressources naturelles mondiales.

Le consensus européen pour le développement constitue la réponse de l'UE au programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Il énonce les principes essentiels qui orienteront l'approche de l'UE et des États membres en matière de coopération avec les pays en développement au cours des quinze prochaines années, ainsi qu'une stratégie pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD). Conformément à la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, le consensus contribuera également à la réalisation des priorités de l'action extérieure de l'UE.

Le consensus est destiné à répondre aux défis mondiaux actuels qui ont des conséquences démographiques, économiques, sociales et environnementales. Le renforcement de la résilience des États, des sociétés et des individus est au cœur de cette approche. Ce consensus cherche à assurer un développement durable et à accélérer la transformation en mettant l'accent sur les éléments transversaux de la politique de développement, tels que l'égalité entre les hommes et les femmes, les jeunes, l'investissement et le commerce, les énergies durables et l'action pour le climat, la bonne gouvernance, la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme, ainsi que les migrations et la mobilité.

Il recommande une coordination et une cohérence accrues entre l'UE et ses États membres. Afin d'obtenir des résultats plus effectifs et d'avoir davantage d'impact, le consensus préconise une approche adaptée et différenciée dans le cadre de la coopération avec des partenaires en vue de favoriser une programmation et une mise en œuvre conjointes, avec la pleine participation de la société civile et d'autres acteurs. Il met l'accent sur l'importance que revêtent l'efficacité du développement, la transparence, la responsabilisation réciproque et l'adhésion de tous les partenaires associés, ainsi que la mobilisation de tous les moyens de mise en œuvre pour atteindre les objectifs de développement durable.

Prochaines étapes

Le Parlement européen devrait approuver le consensus le 31 mai.

La déclaration commune sera signée officiellement par le président du Parlement européen, le Premier ministre maltais, au nom du Conseil et des États membres, la haute représentante et le président de la Commission européenne, lors des Journées européennes du développement, le 7 juin. Elle remplacera alors l'actuel consensus européen pour le développement, adopté en 2006.

- [Texte complet du nouveau consensus européen pour le développement](#)

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press